



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 29 SAFAR 1440 (8 NOVEMBRE 2018)**

*

I- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

🚩 Projet de loi :

- ☛ **Projet de loi n° 91.18** modifiant et complétant la loi n° 39.89 autorisant le transfert d'entreprises publiques au secteur privé.

Adopté.

🚩 Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2.18.181** fixant les conditions et les modalités de la gestion électronique des opérations de l'immatriculation foncière et des services y afférents.

Adopté sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet après leur examen.

2. **Projet de décret n° 2.18.243** complétant le décret n° 2.14.817 du 30 safar 1436 (23 décembre 2014) portant création et organisation des Centres Culturels Marocains à l'étranger.

Adopté.

3. **Projet de décret n° 2.18.880** modifiant et complétant le décret n° 2.05.916 du 13 joumada II 1426 (20 juillet 2005) fixant les jours et les horaires de travail dans les administrations publiques et les collectivités locales.

Adopté.

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nomination aux emplois supérieures suivantes :

- ☛ La Directrice de l'Agence Urbaine de Settat ;
- ☛ Le Directeur de l'Agence Urbaine de Khénifra ;
- ☛ Le Directeur de la Stratégie, des Programmes et de la Coordination des Transports au Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau - Département de l'Équipement, du Transport et de la Logistique ;
- ☛ Le Directeur du Sport au Ministère de la Jeunesse et des Sports ;
- ☛ Le Directeur de la Coopération, de la Communication et des Etudes Juridiques au Ministère de la Jeunesse et des Sports.